

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Lionel Cardon, la traque - Le débrief

Donc si je comprends bien, la Ciat Ibiza est à partir de 99€ par mois, c'est bien ça ?

Voilà.

Signe le contrat.

Quoi ?

Signe, je te dis, il a dû se planter.

Et sinon, la vie, ça va ?

Euh, oui.

Eh ben, super.

Profitez-en lors des journées portes ouvertes, les 14 et 15 octobre chez nos concessionnaires, Ciat Ibiza Copate et C-80 Cache-Chevaux, remises de 5500€ d'héduites à portes de 3500€, LL des 37 mois et 30 000 km sous condition d'acceptation par Sol-Saguenbank, enfin particulier valable pour toute commande jusqu'au 31 octobre et livraison avant 5 mai 2024. Conditions sur Ciat.fr

Au quotidien, prenez les transports en commun.

Pour commenter son histoire du jour,

Christophe Fondelatte reçoit un invité, acteur direct de son récit.

Je vous ai raconté l'histoire de Lionel Cardon,

qui en 1983, P. Sack près de Bordeaux, a tué un couple de jeunes médecins,

François Xavier et Aline Aran, apparemment sans mobile,

ce qui rend l'affaire très étonnante.

Et par la suite, pendant sa cavale, il a aussi tué un policier, le brinier indiqué, au chat.

Et je suis pour débriefer cette histoire avec son avocat de l'époque,

maître Pierre Blasi, ténor du barreau de Bordeaux,

maître Blasi,

vous l'avez suivi d'ailleurs dans les dernières affaires,

là, le braquage de la bijouterie,

qui lui a valu 20 ans de plus, alors qu'il venait de sortir de Tone.

Oui, tout à fait, tout à fait, je l'ai suivi,

lorsqu'il s'est fait arrêter, bien sûr,

il m'a choisi comme avocat.

Et puis, par la suite, bon,

les faits se déroulaient sur Toulouse,

c'était le juge d'instruction de Toulouse qui était compétent.

Bon, je l'ai pas perdu de vue, mais je l'ai moins vu.

C'était une affaire qui me semblait tellement simple par rapport aux autres, c'était...

Mais Lionel Cardon a mal vécu cette affaire,

parce qu'on lui avait fait sauter toute sa libération conditionnelle, avant qu'il soit jugé.

Alors, donc, dans un premier temps,

il a fait la grève de la fin,

et lorsqu'il a dû comparître devant la cour d'assises,

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Lionel Cardon, la traque - Le débrief

il était dans un tel état de délabrement,
c'était absolument impossible, je l'avais vu la veille,
absolument impossible qu'il puisse répondre.
Il y avait d'ailleurs une expertise en ce sens.
Mais le président de la cour d'assises de Toulouse
a refusé leur envoi,
il a voulu que le procès ait lieu,
et effectivement, j'étais avec un confrère,
nous nous sommes opposés au déroulement de cette affaire,
nous avons décidé contre la vie du président de quitter la salle,
le président nous a alors désigné d'office,
et malgré cette désignation, nous avons refusé,
et nous sommes partis.
Donc, Cardon a été jugé sans avocat,
ce qui quand même est assez troublant.
Il prend 20 ans de prison.
Vous avez parlé avec lui à l'époque,
vous aviez l'occasion de revenir sur l'affaire Arran,
il est toujours dans le déni, c'est pas lui.
Mais écoutez, il est toujours dans le déni, bien sûr,
mais vous avez fait une présentation du dossier
qui est excellente, qui est très bonne,
mais vous nous avez donné l'impression qu'il n'y avait pas de problème.
Or, il y a un problème,
il y a un problème dans le déroulement,
et du procès d'assises de Paris,
et du procès d'assises de Bordeaux.
Bon, le premier problème, c'est que ces deux affaires
n'ont pas été évoquées dans l'ordre chronologique.
Il aurait fallu commencer par le meurtre des époux Arran,
et ensuite celui du Brigadier.
On a commencé par le meurtre du Brigadier Hauchard,
c'est le premier procès à Paris,
et ensuite, alors qu'il a été condamné à perpétuer
avec l'ombre de Bordeaux,
il a été jugé pour le procès des époux Arran,
mais après, et donc après,
Quel problème ça porte ?
Ça porte, si vous voulez, ça porte en ce qui concerne le procès de Paris.
Le procès de Paris, il y a beaucoup de choses à dire.
Le Brigadier Hauchard est tué, c'est incontestable.
Est-ce qu'il y a préméditation ?
Est-ce qu'il y a préméditation dans ce dossier ?

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Lionel Cardon, la traque - Le débrief

Bon, manifestement, au départ,
il n'a pas l'intention de tuer le Brigadier Hauchard.
Il va le tuer, alors on peut partir du principe
qu'à partir du moment où il a une arme sur lui,
c'est donc qu'il prémédite de tuer quelqu'un.
Vous voyez, c'est un raisonnement
qui devant la cour d'assises ne doit pas tenir.
Mais, on parle beaucoup de l'affaire de Bordeaux,
et comme on parle de l'affaire de Bordeaux
avec les deux médecins,
si vous voulez, qui ont été tués,
et qu'on accuse Cardon,
pour les jurer,
Cardon est coupable du tout,
et nous arrivons à perpétuer.
C'est donc ce procès-là, ce que je conteste,
si vous laissez l'ordre.
C'est l'ordre.
Et lorsqu'on arrive à Bordeaux, ensuite,
Cardon est déjà condamné à perpétuer.
Or, il y avait une discussion,
vous nous dites,
Cardon conteste, Cardon conteste,
mais l'effet sont absolument incontestables.
Là, je vous reprends sur ce point,
en vous faisant remarquer
que la cour d'assises de la Gironde,
la certe condamnée
pour le meurtre d'Alinarian,
mais pour le meurtre d'Uxavier,
il est condamné à complicité.
Pour complicité.
Et s'il est condamné pour complicité,
c'est donc que la cour d'assises considère
qu'il y avait quelqu'un d'autre.
Non, ça veut dire que la cour d'assises considère
qu'on ne peut pas prouver qu'il n'y avait pas quelqu'un d'autre,
et que c'est lui qui a tué.
Attendez, attendez, attendez, non.
C'est pas ça quand même.
La cour d'assises considère
qu'il n'y a pas les éléments pour dire
que c'est lui qui a tué Xavier Aran.

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Lionel Cardon, la traque - Le débrief

Pensez que Xavier Aran.
Mais il y a les éléments.
Par exemple, c'est son marin.
Écoutez-moi, là, il y a les éléments, bien sûr,
mais je peux discuter sur tout l'ensemble du procès.
On peut voir, je veux dire, ce procès,
et ce procès également a été faussé.
Pourquoi ?
Il a été faussé,
parce que Cardon quand même a indiqué
qu'il était avec deux autres personnes,
vous l'avez dit tout à l'heure.
On a pu démontrer quasiment
que ce n'était pas possible.
Vrai ou faux, j'en sais rien.
Ce que je sais, c'est que des journalistes
au début du procès
ont eu par hasard des renseignements
qu'ils auront dit qu'il y avait un viticulteur
qui avait embauché, peu de temps avant,
Cardon, avec deux autres personnes.
Ce viticulteur, je l'ai fait citer,
donc tout de suite, tout de suite, immédiatement,
c'était juste au début du procès, ça,
pour venir de quand même, devant la Cour des six,
qu'il a confirmé.
Et il devait y avoir, à mon sens,
il devait y avoir un complément d'information.
On devait reprendre cette affaire
parce que cet homme était un honnête homme
tout à fait connu sans problème,
qu'il n'avait aucun lien spécial avec Cardon
et qui était considéré par l'ensemble de la population
comme un honnête homme.
Il n'y avait pas de raison de ne pas croire ce qu'il disait.
Donc vous vous maintenez tant d'années après,
40 ans plus tard, que ça n'est pas lui
qui a tué François Xavier.
Attendez, attendez, je ne maintiens rien.
Je dis seulement qu'il y avait un témoin qui est venu dire
avec des éléments précis,
qu'il y avait d'autres personnes avec Lionel Cardon.
Et je dis que Lionel Cardon a toujours soutenu

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Lionel Cardon, la traque - Le débrief

qu'il n'était pas seul et que la Cour des six, après avoir quand même étudié, on peut dire, regardé, écouté, est arrivé à la conclusion qu'on ne pouvait pas dire que c'était Lionel Cardon qui avait tué François Xavier.

Voilà, voilà ce que je soutiens, c'est tout.

Je constate, moi je ne suis pas juge.

Oui mais je salue votre propriété

puisque vous ne le lâchez pas 40 ans après, même si depuis vous êtes un peu fâché avec lui.

Non, je ne suis pas fâché avec lui, je ne suis pas fâché avec lui.

Je ne suis pas fâché avec lui.

Mais à partir du moment où je ne pouvais pas,

alors je peux vous dire, si vous voulez,

dans notre déontologie,

quand un président d'acise vous désigne d'office pour défendre quelqu'un, vous devez le défendre.

C'est la règle.

Des poursuites ont été engagées contre moi

et contre mon autre confrère parce qu'on avait refusé et parce qu'en notre nom, on refusait.

On avait refusé la désignation de nos fils.

On ne pouvait pas le défendre.

On ne pouvait pas défendre un homme qui n'était pas présent et qui était absolument incapable de se défendre.

Voilà, c'est tout.

Évidemment, je ne peux pas vous poser la question qui moi m'intéresse le plus, qui est celle du mobile.

Parce qu'il n'y a pas de mobile à ce crime, si c'est lui qui l'a commis, il n'y a pas de mobile.

Effectivement, s'il est commis par d'autres et que lui est condamné à tort,

à ce moment-là, il y a un mobile.

Ecoutez, le mobile, moi je ne le connais pas.

Je ne suis pas pris fort que la police.

Moi, je dis ce que me dit Lionel Cardon.

Je suis sa thèse.

Il me dit que ce n'est pas lui.

Si je n'ai pas les éléments qui me prouvent absolument que ce n'est pas sa version qui est la bonne, parce qu'effectivement, on peut discuter tout.

Je ne suis qu'avocat.

Il y a quand même pas mal,

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Lionel Cardon, la traque - Le débrief

ça vous allez peut-être me le conseiller,
pas mal de folie dans sa cavale.
Il débarque chez Maître Dreyfus.
Pourquoi ? Qu'est-ce qu'il va faire là ?
Ça n'a aucune cohérence ?
Ça n'a aucune cohérence, il veut parler à Netcan.
Il est très très touché.
C'est assez extraordinaire,
parce que c'est un garçon qui est une grande sensibilité.
Je vais dire, la sensibilité à fleurs de peau.
Quand vous lui parlez, quand vous voyez,
vous parlez de l'enfance, vous parlez de la famille,
vous parlez des détails intimes,
vous sentez que ce garçon, si vous voulez,
est un écorché vif.
Lorsque vous voyez que Netcan écrit un article,
qui est un article à charge contre lui,
et qui est un article méchant,
qui rentre dans sa vie intime,
sur ses parents, sur tout l'ensemble,
il est profondément marqué par cela.
Et il va demander à entendre Netcan
pour s'expliquer, pour lui dire qu'elle se trompe dans son article.
C'est ça le but, ce n'est que ça.
Mais Netcan dit que ce qu'il lui a dit, c'est pas cohérent,
c'est-à-dire qu'il y a tous entre son intention et le résultat.
Là, ce qui s'est passé après, je ne sais pas,
ce qui s'est passé sur, c'est que, bon,
ça s'est mal passé, mais vous voyez par exemple,
cette histoire d'épisode du chien, c'est quand même extraordinaire.
Netcan délinquant, ordinaire, c'est vrai, avec Lionel Cardon.
Parce qu'on est d'un garçon, et c'est vrai,
qu'on est un garçon qui incontestablement est intelligent.
Il écrit parfaitement bien, il parle parfaitement bien,
et il a passé toute sa vie en prison.
On ne comprend pas, il y a quelque chose,
il y a une incohérence dans tout cela.
Et les faits qui sont reprochés sont tous effectivement très graves.
Mais quand on reprend l'histoire du brigadier au char,
bon, bien sûr, c'est catastrophique, bien sûr, c'est triste,
bien sûr, c'est un gros procès, c'est certain,
mais c'est un procès qui peut s'expliquer,
bon, d'un homme qui est en cavale, qui a toute la France derrière lui, qui a se trappé,

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Lionel Cardon, la traque - Le débrief

qui se sauve, qui va, il tombe, il va être arrêté,
il va être repris, le brigadier à un révolver va tirer aussi,
lui, il va tirer également.

On explique tout ça.

Il ne conteste même pas la perpétuité.

Je contexte dans cette affaire, si vous voulez,
qu'on est condamné pour assassina, c'est-à-dire pour préméditation.

Voilà.

Vous m'avez ouvert une porte.

Vous avez parlé d'un homme avec les nerfs à vifs,
avec une sensibilité démesurée, manifestement avec un cœur.

J'ai raconté quand même quelques éléments de sa biographie personnelle,
une histoire familiale tragique, abandonnée par son père, par sa mère.

Pas abandonnée par son père, par sa mère.

C'était beaucoup plus avec les problèmes du père.

Tous ces éléments, si vous voulez,

je n'ai même pas envie d'en parler,

mais qui font que l'on retrouve dans son enfance,

si vous voulez, la source des problèmes qui vont arriver après.

Comme toujours.

Comme toujours, je vais vous dire.

Comme toujours.

Oui.

Ça fait un homme qui est quoi ?

Un peu rustique, un peu brut ?

Non.

Ça fait un homme assez extraordinaire.

Parce que, oui vous,

Cardon, quand il se présente au procès de Paris, au premier procès,
se présente tout de blanc vêtue.

Tout de blanc vêtue.

Là, nous allons avoir un président qui va le juger,

bon, comme il entend, il mène son audience comme il entend,

mais à un moment, il va expulser Lionel Cardon.

Il va expulser.

Ça ne me semblait pas tout à fait normal.

Mais parce qu'il gueule comme un veau.

C'est pour ça qu'il veut.

Il se comporte mal à l'audience.

Il se défend.

Il se défend maladroitement, comme il peut.

Je pense, par exemple, à un autre confrère Garot,

quand un autre confrère Garot,

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Lionel Cardon, la traque - Le débrief

à un moment donné, il va vouloir le faire taire,
en lui disant, défenseur d'assassin d'enfant.
Voilà, il va lui dire cela.
Mettre Garot.
Mettre Garot, et quand même,
c'était un vieux renard, mettre Garot.
Mettre Garot, qui savait exactement ce qu'il fallait
pour le titiller, pour les nerver.
Et il va réussir à les nerver.
Ça, c'est sûr.
Et donc, Cardon va tomber dans le piège.
Donc, on a un gamin fracassé,
qui donne un homme qui vit à fleurs de peau,
et qui, au fond, traduit tout par de la violence.
Il y a un nom pour ça.
C'est psychopathe.
Est-ce que ça vous paraît coller ?
Ça me paraît, si vous ne voulez peut-être pas coller exactement.
Ce n'est pas ça.
Non, c'est encore plus compliqué.
Parce que vous avez, il a commis plusieurs délits,
plusieurs des choses, mais il n'a pas commis,
à part ces deux affaires, si vous voulez,
on ne se retrouve pas dans des histoires de sang.
On ne sent pas l'homme qui a du plaisir à tuer,
ou l'homme qui veut tuer.
Mais c'est extraordinaire.
Quand on revient encore à François Xavier Arran,
il va être ligoté, vous l'avez dit, d'une certaine façon.
Les nœuds qui sont effectués sont quand même particuliers.
Alors, est-ce que c'est lui comment ça se produit,
comment il a ces nœuds, pourquoi ?
Il n'était pas capable de les refaire ces nœuds-là.
Bien sûr que non, il n'était pas capable de les refaire.
Ça, non.
Il lui dit que c'est pas lui qui l'a fait.
Et on ne peut pas prouver avant qu'il avait la technique
pour faire des nœuds pareils.
Donc ça, c'est un point pour nous convaincre
que peut-être, comme le dit le verdict de la cour d'assise,
peut-être y avait-il quelqu'un d'autre aussi ?
Pour moi, si vous voulez qu'il ait soutenu pendant tout le procès,
ce point, si vous voulez, je veux dire qu'il y avait les éléments.

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Lionel Cardon, la traque - Le débrief

Dans une affaire comme celle-là,
je n'allais pas plaider n'importe quoi, n'importe comment.
J'ai soutenu cette thèse parce que j'estimais
qu'il y avait les éléments dans cette thèse,
qu'il y avait les éléments dans ce dossier pour le soutenir.
Il y avait rien du tout dans leur vie.
Il peut faire penser
qu'il y a eu quelques amitiés qui puissent créer
avec cardons ou avec des amis de cardons.
Il n'y avait absolument rien de tout cela.
Mais pourquoi ? Pourquoi ces gens sont devenus ?
J'en sais rien, je ne le sais pas.
Il y a quand même un argument qui est assez convaincant.
C'est celui de la ficelle.
Je le trouve intéressant parce que
le fait d'avoir utilisé une ficelle qui était dans la maison
semble dire que rien n'était prévu.
Et c'est ça qui est intéressant.
S'ils étaient venus pour enlever Madame Arran
le temps que lui aille chercher de l'argent
et l'échanger contre du pognon,
il serait venu avec de la ficelle.
Là, on est dans l'improvisation.
On ne sait toujours pas ce qu'ils font chez les Arran
et on ne sait pas pourquoi il y a cette mise en scène
de la mort de François Xavier Arran.
C'est improvisé.
Et c'est totalement improvisé
puisque'on voit aussi également
c'est quand la femme de ménage arrive le matin
pour les cendriers qui avaient des verres
qui avaient quand même plusieurs verres
il y avait plusieurs éléments.
Si vous voulez, la femme de ménage a tout rangé
et tout nettoyé.
Elle n'a pas vu le cadavre ?
Elle l'a vu mais elle a été tellement choquée
qu'elle a fait comme s'il n'y était pas.
C'est un truc extraordinaire.
C'est un beau dossier dans votre tête,
quand la police s'est arrivée, tout était nettoyé.
C'est un dossier qui restait intact dans votre tête ?
J'ai l'impression d'être blasé.

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Lionel Cardon, la traque - Le débrief

Oui, tout à fait.
Oui, c'est un dossier
qui m'a posé
qui m'a posé quand même quelques problèmes.
Qui m'a posé quelques problèmes parce que je pense
que
pour moi
est essentiel
l'ordre
des audiences.
Si nous avions plaidé
à Bordeaux sans qu'il soit condamné
à perpétuer
je pense
pas que le verdict était différent.
C'est peut-être pas cela.
Mais peut-être que le procès nous aurait appris d'autres choses.
Et puis
si vous voulez, le procès également s'est déroulé pendant
quelques jours, très peu de temps.
Je ne sais pas si c'est pas 3 ou 4 jours,
on peut-être un peu plus.
Très peu de temps.
Nous avons été très vite
avec des audiences qui se terminent très tard.
D'ailleurs l'ensemble de la presse
a pu critiquer cela.
C'est un procès qui est aujourd'hui
si vous voulez du ruré, au moins
au moins 3 semaines.
Parce qu'il y avait tous les points inquiétés, les points à reprendre
à savoir pourquoi
dans telle banque
il y avait Lionel Cardon
qu'on disait qu'il pouvait être avec une femme.
Pourquoi
il y a une carte bleue qui a été tirée à tel endroit ?
Pourquoi tout cela n'a pas été
décortiqué ?
Mais autre époque,
autre pratique, vous le savez,
dans les années 60, on jugeait les gens
d'une journée, dans les années 80

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Lionel Cardon, la traque - Le débrief

en 5 jours et aujourd'hui en 3 semaines.

Voilà, c'est ça.

La justice est améliorée

alors ?

Pour moi la justice est considérablement améliorée.

Parce que j'ai connu quand même l'époque

mais d'ailleurs dans le procès Cardon

je ne sais même pas si j'ai pas plaidé le soir tard

ou si c'est très tard

si vous voulez que le verdict a été rendu dans la nuit.

C'est quand même,

j'ai vu des affaires quand même à Bordeaux

je plaidais à 10h le soir

et les juristes retirés

pour délibérer

et le verdict était rendu dans la nuit.

Merci infiniment Maître Blasi d'avoir réveillé

tous ces vieux souvenirs pour nous.

Merci, merci beaucoup.

Sous-titres réalisés par la communauté Amara.org